



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2018-118

PUBLIÉ LE 2 OCTOBRE 2018

Sommaire

DSDEN 74

74-2018-09-28-004 - Arrêté DSDEN/SG/AA-2018-0059 relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale (3 pages)

Page 3

74-2018-09-28-003 - Arrêté DSDEN/SG/AA-2018-0060 relatif à la modification de la composition nominative de la commission permanente d'action sociale (3 pages)

Page 7

DSDEN 74

74-2018-09-28-004

Arrêté DSDEN/SG/AA-2018-0059 relatif à la modification
de la composition nominative de la commission
départementale d'action sociale

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Service médical et social des personnels
Références: SMS/ND

Annecy, le 28 septembre 2018

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTRICE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0059

relatif à la modification de la composition nominative de la commission départementale d'action sociale

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 8 bis et 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

VU le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

VU l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté du 1^{er} juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;

VU l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

VU le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;

VU le procès-verbal du 4 décembre 2014 portant dépouillement du scrutin et répartition des sièges du comité spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU les propositions présentées par les organisations syndicales en janvier 2018 ;

VU les résultats des élections du 16 mars 2018 concernant les représentants de la MGEN ;

VU l'arrêté rectoral n° 2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Vincent Mireille, directrice académique des services de l'éducation nationale ;

ARRETE

Article 1 : La composition de la commission départementale d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

Membres titulaires :

- Mme Vincent Mireille – directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale, ou son représentant – présidente
- M. Lamotte Marc – principal du Collège Les Allobroges à La Roche sur Foron

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

Au titre de la fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (SGEN-CFDT)

Membres titulaires :

- Mme Bonmarin Sandrine – Ecole maternelle du Vernay à Cran-Gevrier
- M. Fontaine Claude – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

Membres suppléants :

- Mme Unal Véronique – Collège Evire à Annecy-le-Vieux
- M. Zibell Grégoire – Ecole primaire Colovry à Annecy-le-Vieux

Au titre de la fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (FSU)

Membres titulaires :

- Mme Isetti Marie-Hélène – Ecole maternelle à Seyssel
- Mme Saint-Joanis Christine – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

Membres suppléants :

- Mme Delarue Marie – Ecole élémentaire à Thuy
- M. Lecomte Sylvain – Lycée l'Albanais - Rumilly

Au titre de l'UNSA-Education :

Membre titulaire :

- Mme Heretick Catherine – Ecole élémentaire Vaugelas à Annecy

Membre suppléant :

- M. François Jean-Michel – Ecole élémentaire Bois des Chères à La Roche sur Foron

Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

Membres titulaires :

- M. Bats Alain – président – section départementale MGEN
- Mme Bregeard Bernadette – déléguée MGEN Haute-Savoie
- M. Magli Guy – trésorier adjoint MGEN Haute-Savoie

- Mme Marchetti Monique – membre du comité de section
- M. Rey Pascal – délégué MGEN Haute-Savoie

Membres suppléants :

- M. Balmens Patrick – trésorier MGEN Haute-Savoie
- Mme Heuillard Martine – directrice – section départementale MGEN
- Mme Merrien Chantal – membre du comité de section
- Mme Tocqueville Françoise – secrétaire du comité de section
- M. Viotto Laurent – vice président section départementale MGEN

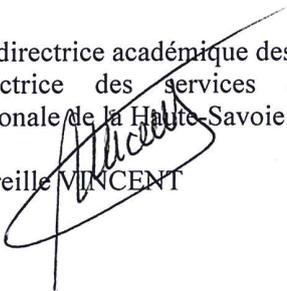
Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission départementale d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 04 février 2015.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2018-0045 du 03 juillet 2018.

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
directrice des services départementaux de l'éducation
nationale de la Haute-Savoie



Mireille VINCENT

DSDEN 74

74-2018-09-28-003

Arrêté DSDEN/SG/AA-2018-0060 relatif à la modification
de la composition nominative de la commission
permanente d'action sociale

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Service médical et social des personnels
Références: SMS/ND

Annecy, le 28 septembre 2018

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTRICE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0060

relatif à la modification de la composition nominative de la commission permanente d'action sociale

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 8 bis et 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

VU le décret le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

VU l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté du 1^{er} juillet 2011 portant création du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

VU l'avis de la commission nationale d'action sociale du 29 janvier 2013 ;

VU l'arrêté ministériel du 7 mars 2013 relatif au rôle et à la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;

VU le règlement intérieur de la commission départementale d'action sociale approuvé le 26 novembre 2013 ;

VU le procès-verbal du 4 décembre 2014 portant dépouillement du scrutin et répartition des sièges du comité spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU les propositions présentées par les organisations syndicales en janvier 2018 ;

VU les résultats des élections du 16 mars 2018 concernant les représentants de la MGEN ;

VU l'arrêté rectoral n° 2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Vincent Mireille, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ;

ARRETE

Article 1 : La composition de la commission permanente d'action sociale du département de la Haute-Savoie est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration :

- La directrice académique ou son représentant

Représentants des fédérations des fonctionnaires :

Au titre de la fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (SGEN-CFDT)

Membre titulaire :

- Mme Bonmarin Sandrine – Ecole maternelle du Vernay à Cran-Gevrier

Membre suppléant :

- M. Fontaine Claude – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

Au titre de la fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (FSU)

Membre titulaire :

- Mme Isetti Marie-Hélène – Ecole maternelle à Seysel

Membre suppléant :

- Mme Saint-Joanis Christine – Lycée Guillaume Fichet à Bonneville

Au titre de l'UNSA-Education :

Membre titulaire :

- Mme Heretick Catherine – Ecole élémentaire Vaugelas à Annecy

Membre suppléant :

- M. François Jean-Michel – Ecole élémentaire Bois des Chères à La Roche sur Foron

Représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale :

Membres titulaires :

- M. Bats Alain – président – section départementale MGEN
- Mme Bregard Bernadette – déléguée MGEN Haute-Savoie

Membres suppléants :

- Mme Marchetti Monique – membre du comité de section
- M. Rey Pascal – délégué MGEN Haute-Savoie

Article 2 : Le président est assisté en tant que de besoin par le ou les représentants de l'administration exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et intéressés par les questions relatives à l'action sociale. Assiste en outre aux réunions de la commission permanente d'action sociale, l'assistante sociale des personnels.

Article 3 : Le mandat des représentants des personnels d'une durée de quatre ans débute le 04 février 2015.

Article 4 : L'arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2018-0046 du 03 juillet 2018.

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
directrice des services départementaux de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

Mireille VINCENT

